

Conditions générales de location domaine Les Teuillères SARL (gîtes, chambres d'hôtes et emplacements camping).

Réservation et annulation

1. Réservation uniquement possible par Internet ou email. La réception de la réservation sera confirmée par l'envoi d'une demande d'arrhes.
2. Les arrhes doivent être payées au plus tard 7 jours après la date de facturation, par virement bancaire sur le compte du domaine Les Teuillères SARL.
3. Après réception des arrhes par Domaine Les Teuillères, la réservation devient ferme. Les deux parties seront liées par contrat.
4. Si tel est son désir, le locataire peut souscrire une assurance d'annulation par ses propres soins.
5. En cas d'annulation, une facture peut être demandée pour l'assurance d'annulation.

Règlement

1. Le solde doit être payé au plus tard 4 semaines avant la date d'arrivée, par virement bancaire sur le compte du domaine Les Teuillères SARL.
2. En cas de réservation moins de 4 semaines avant la date d'arrivée, le montant total de réservation doit être payé par virement bancaire sur le compte du domaine Les Teuillères SARL.
3. Si, malgré une première relance, le solde n'a pas été payé, la réservation est annulée. Les sommes déjà payées ne seront pas remboursées.
4. En cas de départ anticipé, pas de remboursement partiel du loyer ni du forfait ménage.

Responsabilité

1. Aucune location de gîte ne sera consentie à des personnes de moins de 21 ans. En cas d'absence d'adulte le jour d'arrivée, l'accès au gîte sera refusé. Le gérant de camping peut demander une pièce d'identité. En cas de fausse déclaration, les locataires seront sommés de quitter la location immédiatement. Les sommes payées ne seront pas remboursées.
2. Le locataire seul est responsable en cas de détérioration de la location, même si celle-ci est constatée seulement après son départ.
3. Le locataire est responsable de ses actions et des éventuelles détériorations occasionnées ainsi que de celles de ses co-locataires. Le locataire doit obligatoirement avoir souscrit une assurance de responsabilité civile.

4. Domaine Les Teuillères SARL décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'objets personnels du locataire et/ou ses co-locataires. Le locataire s'engage à signaler tout problème de cet ordre au gérant du camping.
5. Le locataire dispose de 24 heures pour signaler au gérant tout écart par rapport à l'inventaire, le bon état de la location/jardin ou la location telle que décrite sur le site internet.
6. Domaine Les Teuillères SARL décline toute responsabilité en cas de dommage à la personne ou aux biens du locataire et ses co-locataires, occasionné pendant son séjour dans le gîte, la chambre d'hôte, le jardin ou sur le camping.

Nombre de personnes

1. Le locataire respectera le nombre de personnes maximum pouvant entrer dans les lieux, conformément au descriptif.
2. En cas de dépassement du nombre de personnes autorisées, le contrat de location sera déclaré nul et le locataire ne pourra prendre possession des lieux. Pas de remboursement des sommes payées.

Ménage

1. Tout écart concernant la propreté de la location à l'arrivée doit être signalé au gérant du camping. Une solution sera proposée après concertation des deux parties.
2. Aucune compensation financière ne sera consentie en cas de non propreté des lieux à l'arrivée.

Fumer

1. Il est strictement interdit de fumer dans les gîtes, chambres d'hôtes et l'ancien four.

Animaux domestiques

1. Les animaux sont acceptés (maximum 2 animaux par location).
2. Le locataire a l'obligation de rendre la location propre, dépourvue de poils d'animaux.

Heures d'arrivée et de départ

1. Gîtes et chambres d'hôtes: arrivée après 15 heures, départ avant 10 heures.
2. Emplacements camping: arrivée après 13 heures, départ avant 11 heures.

Responsabilité et obligations

1. Le locataire respectera le règlement du camping et les présentes conditions générales. En cas de non-respect des règles ou détérioration des biens appartenant au Domaine Les Teuillères, le locataire seul sera tenu responsable.
2. Le locataire respectera la location, l'inventaire, les environs ainsi que le niveau sonore.
3. Le locataire ne peut pas refuser au gérant l'entrée à la location en cas de réparations nécessaires.
4. Le locataire veillera à ce que les appareils ménagers (four, lave-vaisselle, ...) soient vidés et nettoyés à son départ.
5. Domaine Les Teuillères SARL décline toute responsabilité en cas de hors service et/ou pannes des services et/ou équipements sur place.
6. Tri sélectif (plastique, cannettes, papier, ...) dans les containers prévus à cet effet.